



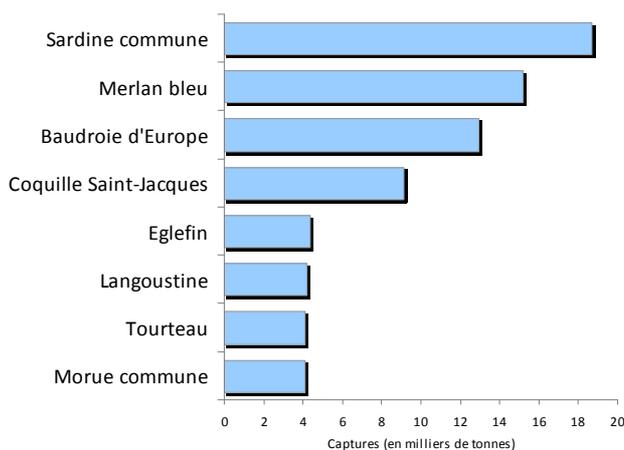
Panorama du secteur des pêches en Bretagne

Synthèse et chiffres clés

La pêche en Bretagne : chiffres clés et caractéristiques

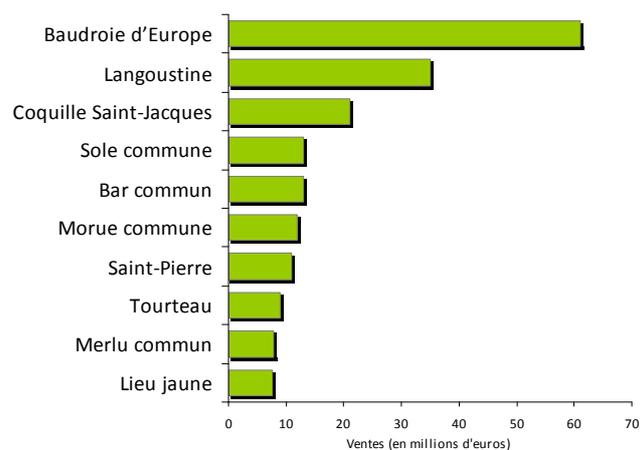
La Bretagne est la première région française productrice de produits de la mer en 2008 : plus de la moitié des captures (51 % en 2008) au plan national et près du tiers des premières ventes (29 % en 2008) de la pêche française sont réalisées par des navires bretons. En 2008, les 1 448 navires de pêche bretons (3 504 marins) ont réalisé un chiffre d'affaires de 317 millions d'euros. La production totale (toutes espèces confondues) des pêcheries bretonnes était alors de 160 000 tonnes (Ifremer, 2008).

Production des 8 espèces principales en volume (hors algues)



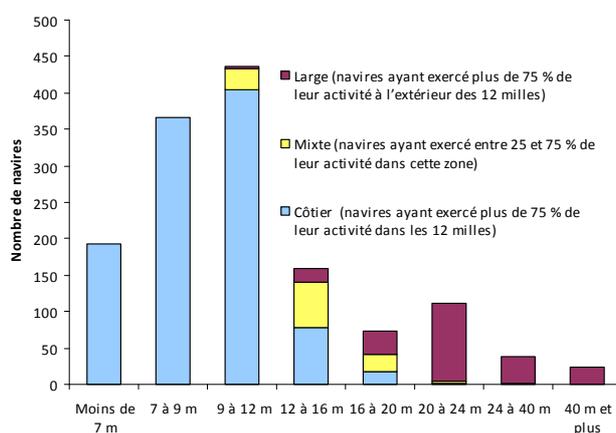
Source : Flux déclaratifs - DPMA / Système d'Informations Halieutiques - Ifremer, 2008

Production des 10 espèces principales en valeur



Source : Ventes - DPMA / Système d'Informations Halieutiques - Ifremer, 2008

Répartition des navires par rayon d'action et par catégorie de longueur



Source : DPMA / Système d'Informations Halieutiques - Ifremer, 2008

Caractéristiques des pêcheries bretonnes : une activité côtière et diversifiée

La taille des navires bretons est fortement corrélée à la localisation de l'activité en mer. La classe des moins de 12 mètres, numériquement dominante (71 % des navires bretons), exerce l'essentiel de son activité dans la bande côtière (zone de 12 milles).

La diversité de la pêche bretonne est très importante que ce soit au niveau de la diversité des engins mais également des espèces ciblées. On distingue 4 flottilles principales en Bretagne : les chalutiers (exclusifs ou mixtes), les dragueurs, les « dormants » (filet, casier, ligne, etc.) et les senneurs.

Système de gestion des pêcheries bretonnes

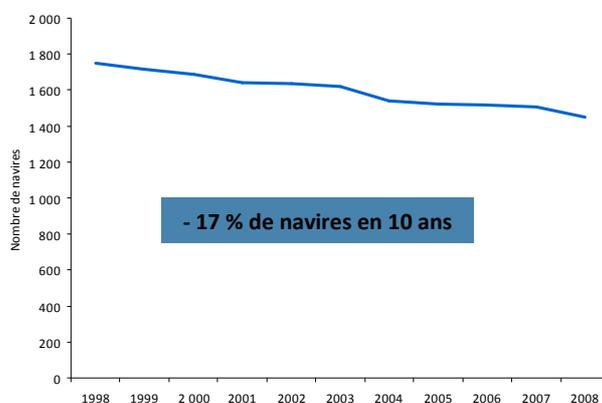
Le régime communautaire des TAC (Totaux Admissibles des Captures) ne couvre qu'une partie des stocks exploités par la pêche bretonne. En effet, les stocks côtiers ne sont pas, pour la plupart, soumis à ce régime des TAC et quotas. Or, en Bretagne près de trois-quarts de la flotte exerce l'essentiel de son activité en zone côtière. L'instrument principal de gestion des pêches côtières est la licence de pêche avec un double objectif de conservation de la ressource et de régulation de l'accès à des navires de taille et de puissance limitées (protection des métiers traditionnels côtiers).

Evolution des pêcheries bretonnes et enjeux

En 10 ans, la flotte de pêche bretonne a été réduite de 17 %. Cette diminution correspond essentiellement à une politique générale de réduction de l'effort de pêche (plans de sortie de flotte aidée).

La réduction du nombre de navires affecte la filière pêche dans son ensemble (activités de pêche et filières amont et aval). La filière s'interroge sur sa capacité à résister à de nouveaux changements (réduction de l'effort de pêche, gestion au rendement maximal durable, etc.). Ces nouveaux enjeux font comprendre l'importance de prendre en compte les aspects économiques et sociaux liés à la réduction de l'impact des pêches sur les écosystèmes et la nécessité de privilégier des outils de gestion adaptés aux spécificités du territoire breton.

Evolution du nombre de navires en Bretagne



- 17 % de navires en 10 ans

Source : DPMA / Système d'Informations Halieutiques – Ifremer, 2008

Pour en savoir plus

Synthèse de l'observatoire économique régional des pêches de Bretagne – Résultats des flottilles artisanales 2006 / 2007 - Note de synthèse disponible sur : http://www.umr-amure.fr/doc_amure/flotilles_artisanales/rapport_obs_breton2007.pdf

Fiches de synthèse annuelles du Système d'Informations Halieutiques (SIH) – Ifremer, disponible sur : <http://www.ifremer.fr/sih/affichagePageStatique.do?page=accueil.htm>

« Réforme de la Politique commune de la pêche - Propositions de la Région Bretagne : la pêche et l'aquaculture face aux défis du XXI^e siècle ». Rapport disponible sur : <http://www.bretagne.fr/internet/upload/docs/application/pdf/2010-02/region-bretagne-contribution-ppc.pdf>

Contacts

Laura-Mars HENICHART • laura.henichart@agrocampus-ouest.fr • 02.23.48.55.30